
Devoir ou cours sur la classification des animaux

Numéro d'inventaire : 2018.3.576

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : Augier
- titre : La classification des animaux

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms plié en deux (petit in-4), écrit sur les quatre faces. Marges et lignage ajoutés au crayon graphite.

Mesures : hauteur : 20,4 cm ; largeur : 15,5 cm (fermé)

Notes : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Autres descriptions : Langue : Français

Augier.

La classification des animaux.

Le nombre des animaux différents qui peuplent la surface du globe est immense et pour en faciliter l'étude il est indispensable d'établir parmi eux des divisions et des subdivisions fondées sur les modifications que présentent leur organisation. Il faut aussi que chacune de ces divisions soit désignée par un nom particulier et définie de telle façon qu'on pourra toujours reconnaître avec certitude les objets qui y appartiennent. Ce échafaudage de divisions dont les supérieurs contiennent les inférieurs est ce que l'on appelle une classification. C'est une espèce de détermination où les objets que l'on cherche à connaître sont rangés d'après leurs propriétés et dans lequel pour retrouver leurs noms on a recours à leur caractère. Les classifications que l'on appelle naturelles ne servent pas seulement à faire reconnaître avec facilité les divers animaux que l'on étudie elles sont destinées à être en quelques sortes le tableau synoptique de toutes les modifications que la nature a introduites dans l'organisation de ces mêmes animaux les diverses classes, familles et genres dans lesquels on range ces êtres sont fondés sur l'ensemble des caractères fournis par chaque animal de telle façon que chacune de ces divisions en renferme que des objets plus ou moins semblables entre eux.